



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61648

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2025

ÉDITÉ LE 01/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2014  
35 500

Raison sociale : AVS

7 ZA DE SOUMAGNE  
87400 ST-LEONARD-DE-NOBLAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LIMOGES

Téléphone : 05 55 56 75 84

Fax :

Portable : 06 12 55 07 23

Siret : 453 147 217 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 87 4719 0

Site Internet :

E-mail : contact@avs-sa.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 443753

Responsabilité légale :

JULY CEDRIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 443753

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/09/2022
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	24/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/10/2024
<input type="checkbox"/> Panneaux solaires photovoltaïques	03/07/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.